

REUNION du 23 juin 2018

Convocation : le 19 juin 2018, le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le samedi 23 juin 2018 à 09 heures

Ordre du Jour :

- Transfert financier du résultat ANC du SRB à la commune
- Location appartement « La Galina »
- Chemin dit de « Gachet »
- Travaux divers
- Informations et Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique extraordinaire le samedi 23 juin 2018, neuf heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

Étaient présents : Jacques Scheuner, Annie Bel, Phillippe Donche, Laurence Frapsauce, Pierre Chautemps,

Étaient excusés : Christine Billieux, Georges Tritter, Damien Sauthier, Gilles Sauthier, Christian Nambride, Audrey Fighiera, Carole Venant (donne procuration à Philippe DONCHE), J-P Thevenod (donne procuration à Yves DUPRAZ), Hervé Perillat

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

■ Transfert financier du résultat ANC du SRB à la commune

Après répartition, il est constaté que le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe versera à la commune de Burdignin la somme de 4 513.54 euros. Ce transfert est accepté à l'unanimité.

■ Attribution de la location de l'appartement « La Galina »

Monsieur le Maire présent deux dossiers de demande de logement concernant notre offre de location pour l'appartement dans le Bâtiment « La fruitière ».

Après consultation, l'appartement a été attribué à la famille Herman par 6 voix contre 2 voix pour la famille Falcone. Le Conseil Municipal a été motivé par le fait que la famille Herman est composée de 2 enfants scolarisables sur le RPI Villard/Burdignin.

■ Chemins ruraux

Monsieur le Maire fait part à ces conseillers de deux courriers reçus en mairie de demande de modification d'assiette ou de suppression de chemin rural. D'autres chemins dans la commune seraient également concernés par une procédure identique. Il est décidé de recenser tous les cas afin de répertorier les modifications et les désaffectations en vue de les inclure dans l'enquête publique prévue en septembre 2018.

■ Travaux divers

Des aménagements seraient à prévoir pour faire appliquer la réglementation sur l'utilisation de la route forestière et des chemins ruraux. Avant tous travaux, il est décidé de mettre en place un plan communal de circulation afin de définir une réglementation et la signalisation adaptée. Ce point sera abordé à nouveau lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

■ Informations et questions diverses

Concernant le Village de l'Espérance, deux contacts ont eu lieu pour l'utilisation du site :

- Ecole Montessori de Cruseilles qui recherche un nouveau site pour s'implanter : une visite des lieux a été faite
- Chalet des forêts pour une activité de centre de vacances, séminaires... : une prochaine réunion avec le chalet des Forêts est prévue le samedi 21 juillet

Fin de séance 10h45